

Réforme des retraites : pourquoi et comment se mobiliser ?

"On en a marre de simuler notre retraite, on veut en jouir !"

C'est un des nombreux slogans qu'on a vus apparaître lors de la méga-giga manif du 19 janvier. Du pont Battant au pont de la République, remplissant entièrement le quai de Strasbourg et l'avenue d'Helvétie. Du rarement vu à Besançon. Et ce slogan résume bien l'état d'esprit des opposants à cette réforme. Une majorité. Une grande majorité. Même la CFDT était avec nous ! Ça fait du bien de voir du orange. Et pourtant, le gouvernement fait la sourde oreille. Oui, on veut profiter de notre retraite, de nos petits-enfants, de notre temps libre. La CGT demande la retraite à 60 ans. C'est le sens du progrès. Eux régressent. Pourquoi ? Pour qui ? Toujours les mêmes. Des cadeaux fiscaux aux entreprises qui profiteront aux actionnaires. Sur les corps des infirmières, des auxiliaires de vie, des caristes, des ouvriers... On ne va pas rentrer ici dans les détails techniques. La CGT FERC Sup tient une page bien faite, avec beaucoup de ressources (à retrouver [ici](#)). Université Ouverte également (par [là](#)). On aimerait discuter avec vous de ce qu'on peut faire, nous université, pour apporter notre pierre à l'édifice de ce mouvement social, oui social, le mot que Macron ne connaît pas. Soyons réalistes, ce n'est pas nous qui allons bloquer l'économie. Alors quoi ? On ne fait rien ? Là-dessus, on rejoint assez l'analyse du collectif [RogueESR](#). On ne fait pas grève pour se compter ou être compté. D'ailleurs, c'est bien à l'administration de venir constater qu'on n'est pas sur notre poste le jour J. Nous n'avons absolument pas à nous déclarer. Au passage, on se demande un peu l'intérêt des chefs qui tiennent absolument à traquer les grévistes... Pas de grève sacrificielle donc. La grève, c'est avant tout pour se libérer du temps. Pour faire des AG, pour construire la contestation, pour informer, pour agir, pour manifester. Et si vous conservez votre salaire malgré le fait d'être en grève (en particulier pour les enseignants), mieux vaut donner votre salaire à une caisse de grève qu'au gouvernement. Il y a bien sûr la caisse de grève d'[UFC en lutte](#), mais il y en a d'autres. En parlant de caisse de grève, on a eu quelques dons mais aucune demande. Il faut se déculpabiliser par rapport à ça. Ce n'est pas de la charité mais bien un juste rééquilibrage entre enseignants non prélevés et Biatss prélevés. Ça s'appelle la solidarité et c'est bien ce qu'on défend.



Les RDV du 31

- Besançon : 14h au parking Battant
- Montbéliard : 14h au Champ de Foire
- Belfort : 10h00 Maison du Peuple
- Dole : 10h30 avenue de Lahr
- Lons le Saunier : 15h00 place de la liberté
- Vesoul : 14h00 Rue Noël ORY, Noidans-les-Vesoul

La franchise universitaire, en voie de disparition ?

« Vu le mouvement autour des retraites qui se prépare, il va y avoir d'autres occupations un peu partout dans les facs. Choisir de faire venir la police est irresponsable et dangereux, les présidents d'université ne doivent pas se sentir autorisés à faire cela. »

(Extrait de l'article de Médiapart '[La police entre dans des facs et place en garde à vue des étudiants mobilisés sur les retraites](#)')

En une semaine, évacuation musclée d'un amphi à Strasbourg et une vingtaine d'étudiants de l'EHESS placés en garde à vue. La franchise universitaire, héritée du XIIème siècle, interdit aux forces de l'ordre d'intervenir dans les campus sans les autorisations des présidents d'université. Et depuis quelques temps, ces derniers n'hésitent pas, et cela met en péril les traditionnelles mobilisations universitaires. Il faut dire que le gouvernement craint la jeunesse, n'ayant pas fait grand chose pour elle.

Retour en arrière. Besançon, mardi 14 février 2017. Des étudiants ont décidé d'occuper le CA statuant sur la sélection en Master. Le président Bahi décide d'appeler les forces de l'ordre pour évacuer la présidence. Scène extrêmement violente, garde à vue, procès. Depuis, le syndicalisme étudiant a mis beaucoup de temps à se reconstruire. Besançon a donc été malheureusement pionnière dans la violation de la franchise universitaire. Et depuis, la présidence a été transformée en bunker. Triste.

Récompenses individuelles, faillite collective

Repyramidage, RIPEC C3, les cadeaux de Noël sont arrivés pour les EC. Enfin, pour les EC... Pour une poignée d'EC plutôt. Les rares gagnants sont très heureux, les nombreux perdants très déçus. Au-delà de l'aspect financier, c'est la reconnaissance du travail qui en prend un coup. On croit récompenser mais on dévalorise via les primes individuelles. Le fait que les présidences (donc notre employeur) décident in fine rajoutent à ce sentiment de non-reconnaissance (et du fait du prince et des petits arrangements entre amis). Nos dirigeants doivent se rendre compte que ce système de récompenses individuelles fait plus de mal que de bien. Il cristallise les tensions et les jalousies, il décourage les plus investis et c'est bien toute l'institution qui en pâtit. Ce qui est encore plus incompréhensible, même en enfilant le costume de dirigeant (aïe, ça gratte, allergie en cours), c'est que c'est totalement inefficace. Cumulons le temps que chaque EC a passé pour monter son dossier, le temps des évaluateurs du CNU puis en local pour le repyramidage et les primes, le temps des auditions pour le repyramidage. Ajoutons le temps que le service RH a passé pour tout mettre en place et le suivi. Ceci pour... 57 primes à 4300€ et 16 postes de PU. Autant de temps qui n'est pas dédié à notre mission de service public. Pourtant la solution est simple : des postes de fonctionnaires et l'augmentation des salaires.

Paroles, paroles et paroles 🎵🎵🎵

Message du 3 mai 2022 : « Moi, Macha Woronoff décide toute seule sans consulter les instances d'augmenter les primes des personnels Biatss ! 50€ dès le 1er septembre 2022, 50€ supplémentaire au 1er janvier 2023 et 50€ complémentaire au 1er janvier 2024. » Cette décision est ensuite passée en CT sans modification possible. La présidente était partie et le DGS ne pouvait pas aller contre elle. Les organisations syndicales, à l'unanimité, voulaient donner un poil plus aux catégories C. Pas possible donc. Ensuite cette décision est passée en CA avec une petite modif, subtile. Le "1er janvier 2023" devient "courant 2023" et le "1er janvier 2024" devient "courant 2024". Les filous ! Et c'est bien ce qu'il se passe. Ces 50€ (brut), vous ne les verrez pas sur vos fiches de paie de janvier. Les personnels Biatss en auraient pourtant bien besoin pour faire face à l'augmentation d'à peu près tout. Il paraît que cette prime sera versée un peu plus tard sans trop savoir quand et qu'elle sera rétroactive (y'a intérêt !). Au passage, les EC non plus n'ont pas eu leur revalorisation de prime pourtant actée par [arrêté](#)... Comment ne pas mettre ça en parallèle avec les vœux organisés par la Présidente. On ne sait pas trop combien ça a coûté mais sûrement un peu plus que les vœux au RU de la Bouloie qu'on a connus. Alors bien sûr, c'est principalement la masse salariale qui est à surveiller, mais bon... La démesure d'un côté. Les économies de l'autre.